

SOUTENANCE DE THESE

PROCEDURE

Délais à respecter impérativement :

– **3 mois avant la date prévue** :

Prendre contact avec Vesna BOCQUET au 02.47.36.60.14 - Service Scolarité, service des thèses au 02.47.36.60.14, pour remplir la fiche d'information, pré-réserver 2 dates pour la soutenance. A partir du moment où vous réserver deux dates, vous avez 10 jours pour confirmer ou annuler ou reprendre de nouvelles dates.

Passé ce délai j'annulerai arbitrairement tous les créneaux.

Je vous rappelle que la faculté de médecine ne réserve pas de salle pour les pots de thèse.

- **Créneaux journaliers** : 9 h 00 / 11h00 / 14h00 / 16h00 / 17 h 00 / 18h00.
- **Composition du jury** : **4 membres au minimum dont 3 PUPH en activité dont 2 de Tours.**
- **Pour la BIOLOGIE MEDICALE** : 3 PUPH Médecine et 1 PUPH Pharmacie.
(Le Pr Pharmacie ne peut pas être Président du jury).

Tout document ou manuscrit en retard, vous pénalisera sur l'attestation, d'autant sur l'attestation de réussite au diplôme.

– **6 semaines avant la soutenance** :

A FAIRE PARVENIR à la scolarité :

« Dépôt de sujet de thèse n°6 », « Signé par le Directeur de Thèse, comprenant le sujet de la thèse, la composition du jury, la date de la soutenance. Ainsi que le résumé entre 15 et 20 lignes maximum ». **Pour les soutenances de SEPTEMBRE : Le dépôt de sujet de thèse doit me parvenir le 13 juillet N, la thèse papier pour le 23 août N.**

– **4 semaines avant la soutenance** :

A FAIRE PARVENIR à la scolarité :

Un exemplaire de la thèse papier (manuscrit) **dans sa version définitive elle sera signée par votre directeur de thèse et en dernier lieu par Monsieur le Doyen** ((dépôt de sujet de thèse (n°6) et page signature (n°5) insérés)).

Ne pas utiliser de spirales pour relier la thèse.